

Vichy, le 18 août 2009

Mairie de Vichy

Communiqué de presse

**Fortes chaleurs :
Le Centre communal d'action sociale
à la disposition des personnes fragilisés, âgées et isolées**

Pour toute la période d'été, jusqu'au 31 août prochain, la Mairie de Vichy a confié au Centre communal d'action sociale (CCAS) une mission de sensibilisation, d'information et si besoin d'intervention auprès des personnes fragiles, âgées et isolées qui pourraient se trouver en difficulté durant les périodes de fortes chaleurs.

Ces personnes peuvent se signaler, ou être signalées par leur entourage (famille, amis, voisins) au

**Centre Communal d'Action Sociale
21 Rue d'Alsace
03200 VICHY**

Téléphone : 04.70.97.18.50 ou 06.72.92.22.52

Après signalement, le centre communal d'action sociale effectue une visite au domicile de la personne et met en place les actions nécessaires